

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01790

Numéro SIREN : 897 696 548

Nom ou dénomination : A & M

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2024 sous le numéro de dépôt 6059

Désignation de l'entreprise : SAS A & M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 Rue MAZENOD		13002 MARSEILLE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *						
Numéro SIRET * 8 9 7 6 9 6 5 4 8 0 0 0 1 4								
		Exercice N, clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 000	AC	330	3 670	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 399	AU	5 188	11 212	9 540
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	471 000	CV		471 000	470 490
		Créances rattachées à des participations	BB	80 288	BC		80 288	84 150
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)		BJ	571 687	BK	5 517	566 170	564 179
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	16 759	BY		16 759	6 482
		Autres créances (3)	BZ	1 811	CA		1 811	1 002
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			10 000
		Disponibilités	CF	2 692	CG		2 692	12 079
		Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	21 262	CK		21 262	29 563
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	592 949	1A	5 517	587 431	593 742	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	80 288	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise SAS A & M			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :470 000.....)	DA	470 000	470 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	47 000	5 063
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	26 286	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 412	93 937
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	567 698
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		2 863
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	242	9 045
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 281	11 880
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 210	955
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	19 733	24 742
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	587 431	593 742
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 733	24 742
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A & M										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	80 378	FH		FI	80 378	80 370			
		FJ	80 378	FK		FL	80 378	80 370			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ	21	2			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	80 399	80 373			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	37 306	31 755			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	546	87			
	Salaires et traitements *					FY	7 389	8 360			
	Charges sociales (10)					FZ	2 531	3 151			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \end{array} \right.$	HS			GA	4 058	1 459			
						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)					GE	32	17			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	51 861	44 829		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	28 537	35 544			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		63 702			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP		63 702			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU					
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		63 702			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	28 537	99 245			

Désignation de l'entreprise SAS A & M										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH				
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise									(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *									(X)	HK	4 125	5 308		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)									HL	80 399	144 075			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)									HM	55 986	50 137			
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	24 412	93 937		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP				
			- Crédit-bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25%des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								AI				
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives		A6		obligatoires		A9						
		dont cotisations facultatives Madelin		A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A & M
Société par actions simplifiée
au capital de 470 000 euros
Siège social : 19 RUE MAZENOD, 13002 MARSEILLE
897 696 548 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 AVRIL 2024

L'an 2024,
Le 16 AVRIL,
A 9H10,

Monsieur Mehdi GACEM,
demeurant 19 rue Mazenod le Castel, 13002 MARSEILLE,

Associé unique de la société A & M,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Mehdi GACEM, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.



DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 24 412 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	24 412 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	26 286 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	50 698 euros
---	--------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 50 698 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
25 714,00 euros, soit 25,71 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 714,00 euros

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Mehdi GACEM



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes.

Handwritten initials "AC" in black ink, with a long horizontal stroke extending to the right.

A & M
Société par actions simplifiée
au capital de 470 000 euros
Siège social : 19 RUE MAZENOD, 13002 MARSEILLE
897 696 548 RCS MARSEILLE

PROCURATION

Je soussigné Medhi GACEM,
demeurant 19 rue Mazenod le Castel, 13002 MARSEILLE, Président de la société A & M,

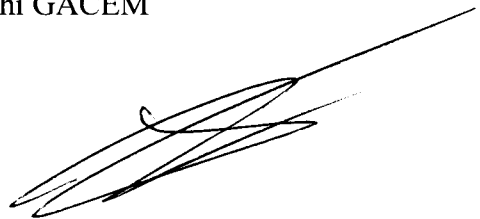
Donne par les présentes pouvoir à
Cabinet COFIMEC 6 BIS IMPASSE LATIL 13008 MARSEILLE

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de MARSEILLE tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à *Marseille*
Le *25/04/2024*

Medhi GACEM



Facile pour moi.